



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interdépartementale des Routes  
Massif Central**

REÇU LE  
15 JUIN 2020

Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2020

District Centre

**Le Directeur**

Affaire suivie par : Xavier Cheilletz  
Tél. : 04 71 07 06 10  
Courriel : dc.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

à  
Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER  
Député de la Lozère  
3 allée Piencourt  
BP 32  
48001 MENDE cedex

Objet : Réouverture de la RN 106 suite aux inondations du 12 juin 2020

Monsieur le député,

Par courrier du 02 juillet 2020, vous m'interpellez sur la fermeture de la RN106 intervenue suite à l'épisode pluvieux du 12 juin 2020. L'intensité exceptionnelle de cet évènement (400mm de pluie au m<sup>2</sup> ont été relevé sur la commune de Cassagnas) a causé des dommages importants à notre réseau (éboulements de talus sur chaussées, arbres déracinés, endommagement des ouvrages d'assainissement, affaissement de voie...). Nos équipes sont ainsi intervenues tout au long de cette journée pour sécuriser et remettre en circulation au plus vite la route. Toutefois, l'importance de l'affaissement constaté à Cassagnas et son évolution très rapide (plus de 1,20m d'affaissement atteint en 24h) nous a conduit à fermer immédiatement la route à tous les véhicules par mesure de sécurité.

Des déviations ont été mises en place en tenant compte de l'impact des intempéries sur le reste du réseau routier. Ainsi, depuis Alès, les véhicules légers sont déviés par Saint-Jean du Gard via la RD910A, la RD907, la RD9 (routes dites « Corniche des Cévennes »). Pour les poids lourds, deux dispositions ont été mises en place :

- déviation par la RD906 de Villefort à Langogne puis la RN88 jusqu'à Mende puis la RN106 jusqu'à Florac
- incitation des usagers en amont de Nîmes à emprunter l'A9 et l'A75 pour rejoindre la Lozère.

Étant pleinement conscient de l'importance de la RN106 pour la desserte de la Lozère, notamment des territoires de Florac et de Mende, mon service est, depuis cet évènement, totalement mobilisé pour permettre une réouverture au plus vite de cette route. Ainsi, dès le lundi 15 juin, des représentants de la DIR Massif Central et les experts géotechniciens du CEREMA se sont rendus sur place pour mesurer l'importance des dommages et définir les travaux d'urgence nécessaires. À la suite de cette visite, des sondages ont été réalisés et une solution technique a été décidée pour conforter le site et envisager une réouverture en toute sécurité.

Nous avons alors utilisé la procédure d'urgence prévue par le Code de la Commande Publique pour retenir une entreprise spécialisée pour l'exécution des travaux qui consistent dans la réalisation de 28 micro-pieux de 250 mm de diamètre et de 12m de profondeur. Cette technique permettra de stabiliser les sols en place et de sécuriser la voie de circulation.

J'ai le plaisir de vous informer que ces travaux de confortement ont démarré le lundi 06 juillet. Sauf aléas météorologiques et/ou techniques, nous envisageons une réouverture de la RN106 à tous les véhicules à partir du mercredi 15 juillet. Cela ne sera toutefois possible que sur une voie de circulation, un alternat étant mis en place. En effet, au vu de l'ampleur des désordres constatés sur le site, une étude plus complète doit être menée pour préciser la cause exacte des dommages et définir une solution plus pérenne pour le rétablissement de la circulation à 2 voies. Ces études pourront vous être présentées, ainsi qu'aux élus locaux concernés, au fur et à mesure de leur avancement, de façon à partager localement les origines des désordres et définir conjointement une solution de réparation définitive.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur Interdépartemental  
des Routes Massif Central



Olivier COLIGNON